



DOSSIER || Une solution de fidélisation pour nos commerces



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Décembre 2022

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail : communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Monsieur le Maire

DOSSIER pages 4 à 7

Une solution de fidélisation pour nos commerces

LABUISSIÈRE pages 8 à 10

Portrait de Clara Ducatez, médaille de bronze

COMMÉMORATIONS page 11

Cérémonies des 1^{er} et 11 novembre

SANTÉ pages 12 & 13

Lutte contre les violences conjugales avec le CIDFF 62

RETOUR EN IMAGES pages 14 à 17

Retour sur les manifestations du mois de novembre

ACTUALITÉS

TRAVAUX pages 18 à 23

Les différents travaux en cours dans votre ville

SOCIAL pages 24 & 25

Retour sur les repas des aînés

CULTURE pages 26 & 27

Cinéma les étoiles, force de propositions

SPORTS pages 28 & 29

Des clubs actifs !

PRATIQUE page 30

Tri sélectif : ce qui change au 1^{er} janvier 2023

POLICE MUNICIPALE / SÉCURITÉ page 31

Les chiffres du mois d'octobre - Nouvelles caméras et CSU

ÉTAT CIVIL pages 32 & 33

Retrouvez les cérémonies des mois d'octobre et novembre

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 34

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 35

Notez les différentes manifestations du mois de décembre

Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers,

Cette année, le repas-spectacle offert par notre ville aux 65 ans et plus aura été incontestablement le moment fort du mois de novembre qui vient de s'écouler. Ce moment convivial et de partage aura été un succès avec 1200 participants !

Le Marché de Noël qui se déroulera du 10 au 23 décembre sur l'Esplanade François Mitterrand sera inédit par sa taille et par sa diversité. Chalets, carrousel, patinoire (avec de la vraie glace !), sans oublier la parade de Noël (17 décembre) et la descente du Père Noël du haut de notre l'Hôtel de Ville (23 décembre) seront au rendez-vous pour faire de ces festivités une réussite.

Tout en s'imposant une gestion rigoureuse des consommations d'énergie, Bruay-La-Buissière relève le défi d'allier sobriété et magie avec le maintien des illuminations de Noël. Je fais le vœu que la magie de Noël puisse redonner du baume au cœur à chacune et à chacun !

Il est vrai que l'hiver s'amorce pourtant sur fond de crises : crise économique, crise sociale, crise du pouvoir d'achat, crise énergétique et crise sanitaire. Depuis des mois, l'inflation galopante ne cesse d'impacter les budgets familiaux, de fragiliser nos entreprises et donc nos emplois, de réduire les capacités d'actions des collectivités territoriales. Pour faire face à cette situation, notre Ville peut compter sur les économies réalisées depuis juillet 2020 grâce à une profonde transformation de notre collectivité et de son fonctionnement et qui lui permettent aujourd'hui de tenir sans augmenter les tarifs de restauration scolaire, sans couper le chauffage dans nos écoles, sans couper l'éclairage public, sans augmenter les impôts. Vous l'aurez compris, cette gestion nous permet de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière comme viennent de le faire honteusement Anne Hidalgo et ses alliés socialistes, écologistes et communistes à Paris : + 52%.

Malgré ce contexte, nous devons garder espoir. Ainsi, vous découvrirez dans ce numéro les différents chantiers en cours pour améliorer votre cadre de vie et métamorphoser Bruay-La-Buissière.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël et plus largement d'excellentes fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver et d'échanger avec vous lors d'une des nombreuses animations organisées dans le cadre des festivités de Noël.

Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire






Avec près de 400 commerces tous secteurs confondus, la Ville de Bruay-La-Buissière dispose d'une **attractivité commerciale très diversifiée**. Du petit commerce de proximité aux enseignes nationales en périphérie, l'offre Bruaysienne est intéressante mais il y a un mais...

Dans le centre-ville, les petits commerçants subissent une concurrence de plus en plus rude et ne disposent pas des outils ni des moyens nécessaires pour concurrencer les grandes surfaces. Grande distribution, e-commerce... il est compliqué pour eux de se démarquer, voire même pour certains simplement d'exister. Un casse-tête au quotidien auquel s'attèle aujourd'hui l'union des commerçants représentée par l'Office du commerce, de l'artisanat et des services (OFCAS) avec le soutien de la municipalité.

La Ville a engagé une politique en faveur du développement des commerces de proximité notamment par le biais d'un plan de redynamisation "Action Cœur de Ville". Le maintien de l'attractivité des cœurs de ville passe entre autres par le renforcement de l'accès et par la qualité d'accueil des équipements et des services : organismes sociaux, santé, culture, sport... Côté commerces, la municipalité porte à bras-le-corps cette problématique et a souhaité activer un levier nécessaire à la redynamisation.

Au dernier trimestre 2021, la Société Centrale pour l'Équipement du Territoire (SCET) et la Banque des Territoires ont lancé un questionnaire sur la digitalisation auprès de certains commerçants et vers un panel de potentiels consommateurs. Une étude flash qui a débouché quelques semaines plus tard sur un **atelier de sensibilisation au digital** avec les partenaires "Banque des Territoires et la SCET".

UNE CARTE DE FIDÉLITÉ CHEZ LES COMMERÇANTS, UN SÉSAME POUR LA PROXIMITÉ

Autrefois encore plus fidèles à leurs commerçants, les consommateurs exigent désormais des avantages, recherchent les meilleurs plans et utilisent de plus en plus le web pour déclencher leur achat. Depuis quelques années, les habitudes ont changé. "Avec le service Commerce de la Ville, nous avons souhaité mettre en place une carte de fidélité collective chez les commerçants partenaires" explique Bruno Roussel, adjoint en charge du Commerce. "Les différentes questions posées aux commerçants de proximité laissent apparaître une faille sur laquelle nous allons travailler". Cette **carte de fidélisation** a déjà fait ses preuves dans les grandes villes : Sartrouville dans les Yvelines, Saint-Quentin, Toulouse ou encore Château Thierry... et bientôt Bruay-La-Buissière, nous en sommes convaincus. Pour mettre son programme en place, **la Ville a fait appel à l'expérience d'Adelya, leader sur le marché de la dynamisation territoriale** avec une solution clé en main qui participe à la revitalisation des centres-villes en (re)donnant de la visibilité aux commerçants et en engageant les citoyens dans une démarche locale. **Un outil complet pour une puissance marketing de fidélisation des clients** notamment avec l'envoi de sms, d'emails : un package pour pouvoir analyser leur comportement et leurs achats. Accès web, mobile, envoi de bons plans, animations, parrainages... bref, **un véritable dispositif de proximité et une solution moderne indispensable !**



1 CAGNOTTEZ !

2 DÉCAGNOTTEZ !

3 BÉNÉFICIEZ !



UN BOOST DE VISIBILITÉ POUR LE COMMERÇANT ET UNE CAGNOTTE POUR LE CLIENT

La carte de fidélité collective permettra au consommateur de cagnotter 2% de la valeur de ses achats chez les commerçants participants et de dépenser cette cagnotte dans n'importe quelle enseigne partenaire identifiée en vitrine. Tous les commerces seront référencés sur le site internet dédié au programme de fidélité et le porteur de la carte pourra prendre connaissance de la liste des commerçants sur le "Store locator". Il pourra ainsi découvrir de nouvelles enseignes, consulter son solde de cagnotte et réserver des bons plans. **Conclusion : qui dit hausse du trafic dans les commerces de proximité dit aussi animation du centre-ville ! Le lancement du programme est prévu ce mardi 6 décembre 2022. 7000 cartes de fidélité vont être distribuées aux potentiels clients.** Un privilège réservé aux porteurs de la carte qui les incitera sans aucun doute à faire leurs courses chez les commerçants ou artisans locaux.

Le programme de fidélisation permet :

AUX COMMERÇANTS

- de mieux connaître les clients
- de personnaliser ainsi la relation avec chacun
- de mieux communiquer, d'interagir et de récompenser la fidélité en temps réel
- de bénéficier d'un panel d'outils pratiques comme le téléphone mobile et les réseaux sociaux
- d'animer le point de vente et de proposer des offres adaptées



ET AUX DÉTENTEURS DE LA CARTE

- de suivre ses achats
- de cumuler des points
- d'en profiter à sa convenance

Vous êtes commerçant et vous souhaitez intégrer le dispositif "Ma Ville, mon commerce" ? Renseignements sur mavillemoncommerce@bruaylabuissiere.fr

N° DE LA CARTE DE FIDELITE :

MA VILLE MON COMMERCE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour obtenir votre carte, remplissez ce bulletin d'inscription et remettez le chez un commerce adhérent au programme de fidélité.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date de naissance :

Téléphone portable :

E-mail :

Autorisez-vous les commerçants adhérents au programme « Ma Ville, mon Commerce » et/ou l'OFCAS à vous envoyer des SMS et/ou des e-mails ?

- ☐ SMS ☐ E-mail
- ☐ Communication de l'OFCAS
- ☐ Communication des commerçants portant le projet «Ma Ville, mon Commerce»

Les données de ce document, liées à la carte correspondante remise, sont personnelles. Elles sont à l'usage exclusif du système de la carte développé par Adelya. Elles sont strictement confidentielles, connues seulement des personnes gérant le compte. Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit de modification voir de résiliation de tout ou partie de ces informations.

- ☐ J'ai lu et j'accepte les conditions du programme de fidélité.

Signature :



ASSOCIATION

Bourse aux jouets des Amis de l'École

L'association de parents d'élèves des écoles Pierre Mendès France, des Hayettes, du Centre et du collège Rostand a organisé une bourse aux jouets le 19 novembre dernier à la salle du Temps Libre. Pas moins de 26 exposants ont offert aux nombreux visiteurs l'occasion d'acquérir des jouets, figurines ou encore jeux de société en bon état et à moindre prix à l'approche des fêtes de Noël. Vous pouviez également y trouver des vêtements et des cartes de Sainte-Catherine ou de Saint-Nicolas.

L'association permet aux parents de partager des informations essentielles sur la vie scolaire de leurs enfants et de bénéficier d'actions diverses au cours de l'année. Les Amis de l'École organisent les fêtes des écoles, participent activement à la vie des établissements scolaires en reversant une partie de leurs bénéfices.



CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

Harmonie municipale de Labuissière

Les musiciens de l'Harmonie municipale de Labuissière ont offert un magnifique concert pour célébrer la Sainte-Cécile. La salle Georges Hurtrel a accueilli bon nombre de mélomanes le 20 novembre. De Mozart à Bizet pour les plus classiques aux partitions de Gainsbourg ou encore de Reinhardt, l'harmonie a une fois de plus fasciné par sa belle prestation.



TRAVAUX

Travaux dans les écoles des Hayettes et Pierre Mendès France

Le préau et la cour de l'école des Hayettes ont fait l'objet de travaux durant les vacances de Toussaint. Les agents du service Voirie ont remplacé différentes parties de l'enrobé, principalement le long du préau. À l'école maternelle Pierre Mendès France, les agents sont intervenus au niveau de la cour de l'établissement. Les grilles ont été démontées afin de procéder à la pose d'enrobé. Les portes et les fenêtres ont été repeintes par l'entreprise Decaux. Le parking a été débarrassé des feuilles mortes.



Nouveau mobilier

La municipalité n'en a pas terminé avec le remplacement des bancs ! Les agents des services Techniques ont procédé à la pose de deux nouveaux bancs respectivement chemin des Berceaux et rue des Charitables.





PONEY CLUB DU BOIS DES DAMES

Une jolie performance de Clara Ducatez

Clara Ducatez a terminé 3^e aux Championnats de France dans la catégorie CSO Poney cet été à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). Tout juste âgée de 16 ans, l'adolescente originaire de Hinges carbure à 100 à l'heure entre sa vie de lycéenne et sa passion pour l'équitation. Un podium qui lève haut les couleurs du Poney Club du Bois des Dames dans lequel elle évolue depuis mars 2021 aux côtés de Marion et Bertrand Milon, coachs et gérants du club.

Actuellement en Première STMG au lycée Malraux de Béthune, Clara a débuté la gymnastique à Lestrem à l'âge de 6 ans avant de se révéler une nouvelle passion pour le poney. *"J'ai dû faire un choix, mes semaines étaient très chargées avec les entraînements et les compétitions le week-end"*.

Début 2021, les parents de Clara Ducatez actent un souhait qui leur tenait à cœur : offrir un poney à leur fille pour qu'elle puisse concourir et prendre du plaisir. C'est à Bruay-La-Buissière qui feront connaissance avec Darling de Brias, un Selle français de 8 ans. *"J'ai fait quelques essais sur une ligne de saut et j'ai eu un véritable coup de cœur"* explique Clara. *"Nous avons fait nos débuts ensemble lors des concours au Haras de Jardy (Hauts-de-Seine), Deauville ou encore Compiègne..."*.



Un investissement gratifiant pour ses parents

En mai 2022, une blessure de l'équidé a contraint la famille à mettre Darling au repos et c'est Comeback des Varlets un autre pensionnaire du Poney Club qui assurera l'intérim jusqu'au retour de Darling de Brias. *"Ce poney nous a gentiment été prêté par Anne-Claire et Geert. Je les remercie"*. Pour participer au concours national de Lamotte-Beuvron, Clara a fait preuve d'une grande discrétion et d'une grande ténacité en se rendant au club tous les jours après l'école et le week-end. La rançon du succès courant juillet ? Une troisième place aux Championnats de France ! Grâce à sa rigueur et à sa grande complicité avec les chevaux, Clara Ducatez continue sa progression, profitant des conseils professionnels de sa coach Marion Milon. Depuis le mois de septembre, Darling de Brias est de nouveau sur pattes et a signé un retour en forme lors de la Tournée des As au Touquet. Une reprise satisfaisante également à Villers-Vicente (Somme) où le duo Clara/Darling de Brias a fait un sans-faute. Prochain rendez-vous les 17 et 18 décembre à Bois-le-Roi près de Fontainebleau !



1^{er} novembre

Le 1^{er} novembre est un jour de recueillement. Une traditionnelle journée dédiée aux défunts afin de préserver un tissu familial fort malgré les disparitions. Sandrine Prud'homme, 1^{ère} adjointe et maire déléguée de Labuissière ainsi qu'une délégation municipale ont rendu hommage aux disparus dans les trois cimetières de Bruay-La-Buissière. Un moment de recueillement fort.

11 novembre : devoir de mémoire

Des cérémonies étaient organisées à l'occasion du 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui marque la fin de la Première Guerre Mondiale. Les enfants des écoles et de nombreuses personnes se sont joints aux jeunes du Conseil municipal des Enfants aux côtés de Monsieur le Maire et des élus.



TÉLÉCONSULTATION

une solution pour développer et faciliter l'offre de soin

La téléconsultation a été mise en place pour faire face aux déserts médicaux et éviter le renoncement aux soins. Les consultations sont réalisées à distance par un médecin généraliste ou par un médecin spécialiste. Le patient peut être assisté par un autre professionnel de santé (infirmier, pharmacien...). Tout médecin exerçant une activité libérale conventionnée peut pratiquer les consultations à distance. Néanmoins, le pourcentage de cette activité ne doit pas dépasser 20% du volume de son activité totale annuelle.

Comment fonctionne la téléconsultation ?

Le médecin concerné juge de la pertinence de la téléconsultation. Le patient est informé des conditions de réalisation et doit donner son consentement avant la réalisation de l'acte. La téléconsultation peut être réalisée à domicile ou dans un lieu équipé à cette prise en charge. Attention, le lieu choisi doit permettre la confidentialité des échanges. Une téléconsultation est facturée au même tarif qu'une consultation classique, elle est prise en charge par l'Assurance Maladie. Afin de bénéficier d'un suivi médical de qualité, le patient doit respecter une alternance de consultations en présentiel et par le biais des téléconsultations. Le médecin téléconsultant doit se situer à proximité du domicile du patient.

CENTRE DE SANTÉ FILIERIS

Inauguration de Filieris en centre-ville

Un nouveau centre de santé Filieris s'est installé dans l'ancienne pharmacie du régime minier rue Charles Marlard à Bruay-La-Buissière. Pour offrir des conditions d'accueil agréables aux patients, les locaux ont été entièrement rénovés et l'inauguration a eu lieu le 9 novembre en présence de Gilles Lacaussade, directeur général de Filieris, de Gilles Lechardeur, président du conseil territorial, Philippe Georges, président du conseil d'administration et des équipes régionales de Filieris. Le ruban a été coupé aux côtés d'Emilie Bommart, adjointe aux Solidarités et aux Affaires sociales et des élus.



Le bâtiment héberge depuis juin le centre de santé auparavant situé dans la rue de la République. Il compte pour le moment 2 médecins et 2 infirmières au rez-de-chaussée. À l'étage c'est une antenne du service polyvalent d'aide et de soins à domicile Filieris, anciennement installée rue Louis Dussart qui a investi les lieux. Une dizaine de collaborateurs du SPASAD assurent le service de maintien à domicile des personnes âgées, en situation de maladie ou de handicap sur le territoire du Bruaysis.

Renseignements au 03 21 62 46 55

AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Une psychologue à l'écoute des victimes adultes

Qu'elles visent un homme ou une femme, **les violences conjugales sont punies par la loi**. Chaque victime doit être aidée et signaler les faits. On parle de violences conjugales quand la victime et l'auteur sont dans une relation sentimentale en cours (mariage, PACS, concubinage) ou terminée.

Afin de venir en aide aux victimes, le CIDFF 62 Béthune propose des consultations gratuites et sur rendez vous avec une psychologue les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ces consultations sont destinées aux victimes de violences conjugales et aux personnes vivant des situations de couple complexes pouvant mener à la violence.

Une aide essentielle pour se libérer

Les consultations permettent à la victime de retrouver ses repères. **Les violences subies engendrent de la confusion et un sentiment de culpabilité.** Les victimes font inévitablement face à un déferlement de sentiments qu'elles ne maîtrisent plus : impuissance, affaiblissement, colère, haine, honte... L'aide psychologique aide à faire le point et à affronter ce tsunami. Il n'est pas toujours facile de se confier aux proches, par honte mais aussi par peur d'être incompris voire jugé. La psychologue vous aide également à repérer les formes de violences subies et à mieux comprendre comment elles peuvent piéger et paralyser votre corps et votre esprit. Il est essentiel d'être conscient de vos limites et de vos forces pour vous sortir de cette spirale et affronter l'autre sans vous sentir coupable. Enfin l'aide psychologique vous apportera des réponses aux questions difficiles qui vous assaillent.

La prise de rendez-vous pour les consultations au CIDFF 62 Béthune se fait au 03 21 30 45 41 / 03 21 57 98 57 le CIDFF 62 BETHUNE tient 2 permanences juridiques mensuelles à Bruay-La-Buissière pour la prise en charge sur le volet pénal : Espace Jean Moulin rue Vincent Auriol rendez-vous au 03 21 30 45 41 et Point justice rendez-vous au 03 62 61 48 90

>> Numéro d'aide et d'écoute national 3919



ORDONNANCE DE PROTECTION

Si vous êtes victime de violences, vous pouvez déposer auprès du Juge aux Affaires Familiales (JAF) une requête en vue de la délivrance d'une ordonnance de protection. **Cette démarche peut être effectuée même si vous ne vivez pas en cohabitation avec l'auteur des violences.** Il n'est pas nécessaire de déposer une plainte préalable à cette démarche.

TYPES DE VIOLENCE :

- Psychologiques (harcèlement moral, insultes, menaces)
- Physiques (coups et blessures)
- Sexuelles (viol, attouchements)
- Économiques (privation de ressources financières et maintien dans la dépendance)



Concert de cuivres, Brass Band - 29/10



Colombophilie : remise de coupes - 29/10



Halloween, Badaboum de la Gare - 29/10





Halloween, Conseil Citoyen des Terrasses-Basly - 31/10



Bourse nationale multicollections - 6/11





Anne Roumanoff - 5/11



Ciné-débat sur le harcèlement scolaire - 8/11



Collège Simone Signoret, remise du Diplôme National du Brevet - 18/11



Collège Albert Camus, remise du Diplôme National du Brevet - 18/11



La Puce et l'Oreille - 18/11

Interdistrict basket U11 filles - 19/11



CENTRE VILLE

Places Leclerc et Henri Cadot

Fin de vie pour le bâtiment qui a abrité Le Constant puis Le Jenkins. Deux établissements phares des lycéens d'autrefois. Les travaux de démolition au niveau du futur poste Enedis ont commencé le 24 octobre et se termineront le 9 décembre. Ces travaux sont effectués par l'entreprise Helfaut. Début 2023, l'entreprise Mathon aura en charge la création du nouveau poste et la maçonnerie. Une tâche qui se terminera le 10 février.

Les travaux de la place Henri Cadot prendront fin en avril 2023. Le parvis de l'Hôtel de Ville avance à grands pas. Trois entreprises ont en charge ce chantier d'envergure. Eurovia pour la voirie et l'assainissement ; Eiffage Energie pour les réseaux et l'éclairage public ; FAP et Bonnet pour l'aménagement des espaces verts et le mobilier urbain.

À partir du 13 février, les entreprises Enedis, Eurovia et TCPA prendront respectivement le relais pour l'équipement électrique du poste, l'ouverture des tranchées et le déroulage des câbles et les raccordements.

Pendant les vacances de Pâques aura lieu le transfert de gestion vers le nouveau poste Enedis.

Enfin à partir du 2 mai et jusqu'en juin, l'entreprise Helfaut entreprendra la fin de la démolition du site.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Ferry et Loubet

Les vacances scolaires sont l'occasion de travaux et de maintenance dans les écoles et les bâtiments communaux. Un rafraîchissement des peintures est ainsi programmé ! La municipalité a offert un lifting au préau et aux sanitaires de l'école Jules Ferry. La société Decaux a pris en charge cette réfection. Les menuiseries de l'école Loubet ont été posées.



COSEC ROSTAND

Travaux d'éclairage et de marquage

Un chantier de rénovation des installations d'éclairage a eu lieu au Cosec Rostand. Une trentaine de points lumineux ont été remplacés. Le service Signalisation de la Ville a également procédé au traçage délimitant l'accès aux véhicules de secours face à ce même Cosec, rue d'Isbergues. Encore mieux signaler pour mieux protéger !



TOILETTES PUBLIQUES

Un nouvel aménagement très attendu !

La Ville de Bruay-La-Buissière a souhaité répondre à une demande des habitants en faisant aménager des toilettes publiques dans le centre ville et dans le quartier de la Gare. Autonettoyantes et gratuites, elles sont en cours d'installation Place de l'Europe et Place Bodelot. Elles seront accessibles sous peu, y compris aux personnes à mobilité réduite.



CADRE DE VIE

Ramassage des feuilles

Les feuilles mortes aux couleurs chaudes qui tourbillonnent, c'est poétique... sauf qu'en l'absence de ramassage, la voirie devient glissante et dangereuse. Nos agents et les employés de l'association d'insertion TTS de Bruay-La-Buissière sont mobilisés pour assurer l'entretien et la propreté des voiries pour la sécurité des habitants.



AMÉNAGEMENT

Stade des Agaches

Un nouveau banc et une poubelle ont été installés aux abords du stade des Agaches rue Gaston Blot.



VOIRIES

Sécurisation des voies

Pointée du doigt par les riverains, la vitesse de certains véhicules a poussé la Ville à installer 4 coussins berlinois dans la rue de Calais et 2 ralentisseurs dans la rue du Chemin des Dames à Bruay-La-Buissière. La société Eurovia vient de terminer les travaux. Une sécurisation nécessaire pour inciter les automobilistes à lever le pied et ainsi respecter les limitations de vitesse.



ÉLAGAGE

Nouveau planning

L'entreprise Flandre Artois Paysage est prête à attaquer une longue saison dédiée à l'élagage des arbres. Si le planning est soigneusement élaboré il peut néanmoins évoluer en fonction des intempéries ou des urgences sur le terrain.

En cette fin d'année sont concernés le square de la rue Paul Daguercar, les rues Émile Basly (autour de l'église Saint-Martin), de Cannes, de Calais, de Nantes, de Milliana, du Brésil et Viveret. Le premier trimestre 2023 sera consacré au Carrefour Lemoine et à la rue Émile Chrétien (janvier). De fin janvier à mars, les agents travailleront Chemin des Dames, rues du Bois, des États-Unis, du Canada et Pierre Brossette. Le pare ballon du Stade-Parc sera fait courant février et la place Gavroche en mars.



FÊTES DE NOËL

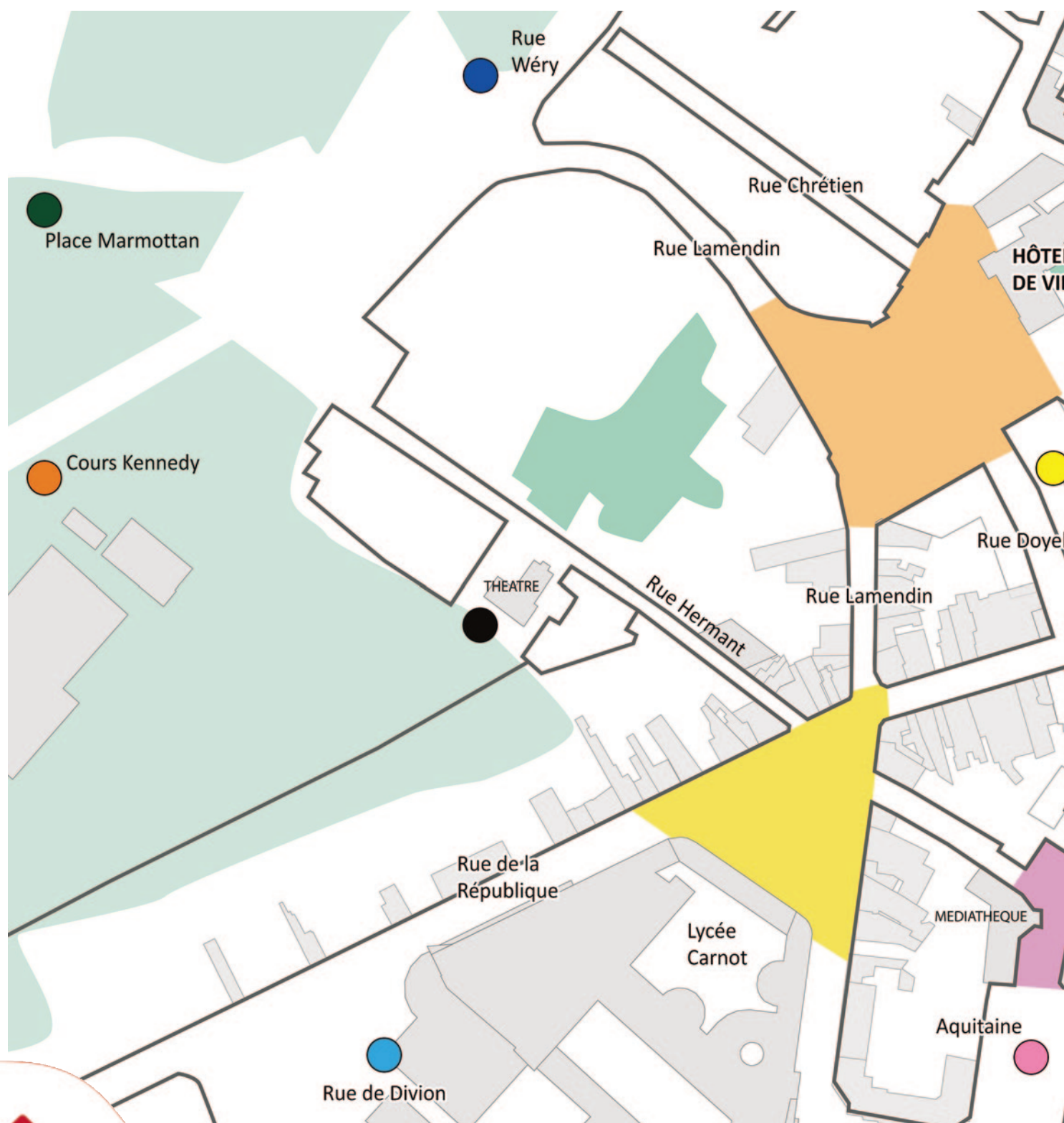
Mise en place des illuminations

Courant novembre les agents ont procédé à l'installation des illuminations et décorations de Noël. Dans ce contexte particulier de maîtrise des dépenses d'énergie, la municipalité a malgré tout fait le choix de mettre en place des illuminations dans la ville pour respecter la magie de Noël. Elles seront fonctionnelles du 3 décembre au 2 janvier 2023. Il s'agit de lumières LED. **L'éclairage de Noël représente par conséquent une consommation très faible pour la commune !**



PLACES DE PARKING DISPONIBLES

Pendant les travaux du centre ville et le Marché de Noël vous pouvez stationner votre voiture sur les parkings identifiés par une pastille de couleur.





REPAS SPECTACLE

Trois journées festives pour les aînés

Les habitants de 65 ans et plus inscrits au repas spectacle cette année n'ont pas été déçus ! Si le changement de salle (de la salle des fêtes Marmottan au complexe sportif Léo Lagrange) a pu faire naître quelques doutes dans l'esprit des convives, ces derniers ont vite été rassurés en prenant connaissance des lieux dès leur arrivée. Un accueil chaleureux de la part de Monsieur le Maire et de ses élus avec petit cadeau à l'appui, le

tout servi sur un tapis rouge décoré de part et d'autre de tentures blanches et de plantes. Le complexe a accueilli un plus grand nombre de personnes par rapport aux années précédentes. Plus d'espace également entre les tables, rondes ou rectangulaires, chacune ornée de plumes. Ambiance cabaret !

Les repas ont eu lieu les 5, 6 et 7 novembre. Les élus ont pris soin de mettre à l'honneur les doyens du jour. La Cie Metronome a assuré l'animation et le traiteur Machart le repas. Au total, plus de 1200 personnes ont assisté à ce repas spectacle offerts par la municipalité.



Mathilde Lepot, 100 ans et Robert Clérot, 92 ans



Marthe Ducrocq, 98 ans et Jean Vasseur, 93 ans



Pierrette Biet, 91 ans et Robert Godin, 90 ans





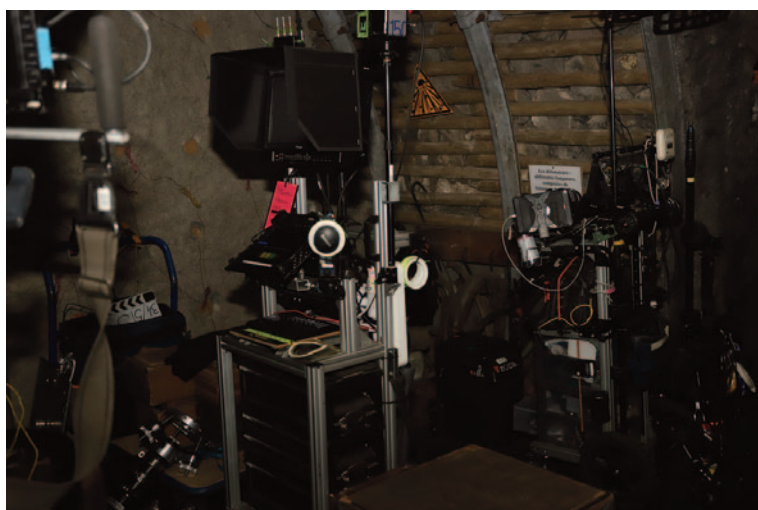
MUSÉE DE LA MINE

Notre patrimoine à l'honneur

Après Arenberg et Oignies, une équipe de tournage a posé ses caméras mi-novembre dans les galeries souterraines du Musée de la Mine de Bruay-La-Buissière. Monsieur le Maire et Robert Mille, adjoint à la Culture et au patrimoine architectural et historique se sont rendus sur place, dans les coulisses du prochain film "Gueules Noires" avec à l'affiche : Samuel Le Bihan, Jean Hugues Anglade ou encore François Berléand...

Les participants des "ateliers cinéma" du cinéma Les Étoiles du centre-ville se sont rendus sur place pour une visite du plateau. Une belle expérience pour ces jeunes qui souhaitent découvrir les coulisses des tournages.

La sortie en salle est attendue pour l'automne 2023.



MUSIQUE

L'Harmonie a fait son cinéma

A l'occasion de la Sainte-Cécile, l'harmonie municipale de Bruay-La-Buissière a fait vibrer l'Espace Grossemy en donnant un concert sur le thème des musiques de cinéma. Des images projetées en fond de scène donnaient encore plus d'éclat à ce concert de grande qualité.

Monsieur le Maire et Suzanne Georges, présidente de l'association ainsi que les élus, étaient présents à cet événement très apprécié des mélomanes.



CINÉMA LES ÉTOILES

Une programmation eclectique

Le cinéma du centre-ville essaie de répondre aux différentes demandes des amateurs du 7^e Art en proposant toujours plus de thématiques en rapport avec l'actualité mais aussi en faisant preuve d'inventivité dans sa programmation. Ciné-aînés, ciné-goûters, débats avec les protagonistes des films... Des événements qui ont fait leur preuve. Le cinéma enrichit encore son programme avec des films surprises ! Un concept original pour une soirée conviviale et riche en découvertes. Après le traditionnel accueil autour de cocktails colorés et de friandises, le spectateur découvre le film et les petits plus qui l'entourent. La prochaine séance aura lieu le lundi 5 décembre à partir de 19h30 avec le partenariat de l'Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), chut... On ne vous en dira pas davantage !

Réservation au 03 21 01 75 25 ou sur www.cinema-les-etoiles.fr



MÉDIATHÈQUE MARCEL WACHEUX

Au delà des lignes

Dernières répétitions et derniers ajustements avant la fameuse restitution des ateliers d'écriture "Au delà des Lignes" le **mardi 6 décembre à 18h30 au Temple**. Le projet porté par la Médiathèque Marcel Wacheux avec l'aide de l'auteur Guillaume Guérard et d'une psychologue, met à l'honneur des artistes en herbe qui ont rassemblé souvenirs, expériences de vie, moments de bonheur ou de peine dans des écrits très personnels. Les personnes que vous découvrirez sur scène ont fait preuve d'un immense courage et d'une passion sans limite pour confier ainsi des tranches de vie. Venez les écouter, partager leurs émotions et surtout les encourager dans cet exercice unique.



PIÈCE NEUVE !

Mise en peinture

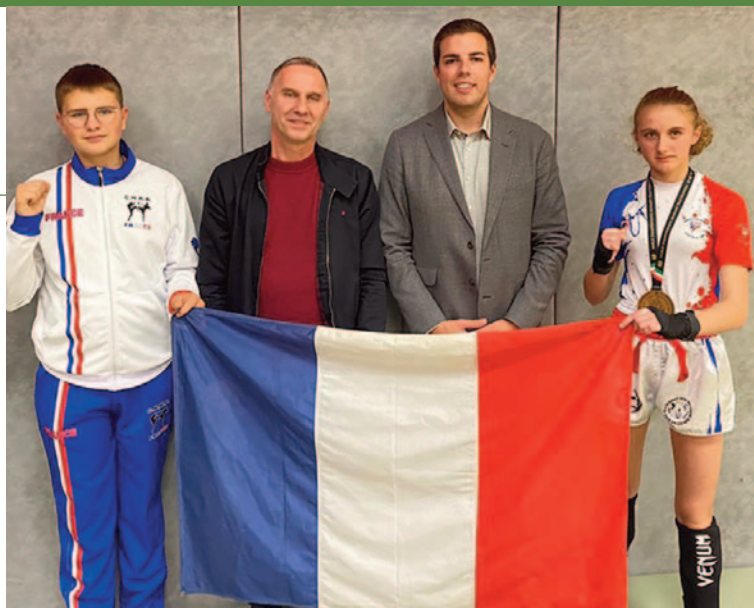
La salle des contes de la Médiathèque Marcel Wacheux a retrouvé des couleurs ! La société Decaux a procédé à la remise en peinture de cette pièce destinée à recevoir les plus jeunes pour des activités manuelles ou encore pour écouter de jolies histoires.



KICK-BOXING

À la rencontre d'un club dynamique

Monsieur le Maire et Fabrice Maesele, adjoint aux Sports ont rencontré les membres de l'association sportive de Kick-Boxing le 26 octobre au complexe sportif des Tombelles. Des félicitations ont été adressées aux 2 combattants lors du championnat du monde ICO de kickboxing en Hongrie (octobre 2022) et plus particulièrement à Isis Vande Meersche, championne du monde !



ESCRIME

Week-end de compétition

Une rencontre départementale d'épée mixte et une régionale M17 épée étaient organisées les 5 et 6 novembre derniers à la salle Jesse Owens de Bruay-La-Buissière. La compétition s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire et de Fabrice Maesele, adjoint aux Sports. Bravo à tous et félicitations aux participants de l'USOBL escrime !



CYCLO-CROSS

Challenge relevé pour les Bruaysiens !

La Team USOBL Artois Cyclisme a organisé sa redoutable épreuve de cyclo-cross le 11 novembre. La remise des récompenses s'est déroulée en présence de Thierry Frappé, député, Sandrine Prud'Homme, maire déléguée de Labuissière et de Fabrice Maesele, adjoint aux Sports. Les Bruaysiens n'ont pas démerité et se classent parmi les meilleurs dans chaque catégorie ! L'USOBL Cyclisme a tenu à remercier l'ensemble des participants et des bénévoles ainsi que le travail photographique effectué par Jacques Ryckewaert, "un grand Homme avec un grand H".





BOXE ANGLAISE PROFESSIONNELLE

Championnat de France des poids coqs

Grand gala le 19 novembre dernier à la salle Rostand de Bruay-La-Buissière. Le Bruaysien Vincent Legrand a décroché le titre de champion de France des poids coqs ! À l'appel de la 5^e reprise, le Lyonnais Santiago San Eusebio a été contraint de jeter l'éponge. La ceinture et les trophées ont été remis par Monsieur le Maire aux côtés de Fabrice Maesele, adjoint au Sport et du staff de l'USOBL Boxe.

BASKET-BALL

Victoire du BLB Basket Club !

Une grande soirée sportive le 19 novembre pour les Bruaysiens ! En Nationale 3, le BLB Basket Club recevait les joueurs du Cœur de Flandre au complexe sportif Léo Lagrange de Bruay-La-Buissière. La rencontre s'est terminée par la victoire de nos Hoppers sur le score de 98 à 96. Un superbe match à sensations !



DÉCHETS RECYCLABLES

Ce qui change au 1^{er} janvier 2023

La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a en charge le ramassage de vos déchets. Les déchets recyclables sont collectés dans des bacs à couvercle jaune et ce, une semaine sur deux. Actuellement, vous pouvez y jeter les emballages carton et les papiers, les bouteilles et les flacons en plastique, les emballages en métal. Parfois un vrai casse-tête ! Au 1^{er} janvier 2023, le tri sera simplifié. En plus des déchets précédemment cités, vous pourrez déposer dans votre bac l'ensemble des emballages en plastique : barquettes (fruits, légumes, margarine, charcuterie...), pots de yaourt...

Des agents de la CABBALR sillonnent d'ores et déjà le territoire pour vous accompagner dans cette nouvelle démarche de tri. Un courrier explicatif sera déposé dans les boîtes aux lettres et un autocollant apposé sur votre poubelle. Pour mieux recycler, trions mieux, trions plus !



LES RONGEURS S'INVITENT CHEZ VOUS ?

Des solutions existent !

Si la Ville de Bruay-La-Buissière œuvre régulièrement en matière de lutte contre les rongeurs, les particuliers ont le devoir de respecter des mesures simples afin de prévenir tout risque de prolifération aux abords de leur domicile.

- Éliminer débris et tas de pierres près de la maison. Stocker le bois à l'écart.
- Colmater ou grillager toutes les entrées possibles (trous, fissures, interstices sous les portes de la maison, gouttières, espaces sous les tuiles du toit...) ; couper les branches d'arbre proches du toit. Tailler les plantes grimpantes qui pourraient faciliter l'accès au grenier.
- Fermer les ouvertures conduisant au grenier. Éviter d'y entreposer des denrées comestibles ou d'y accumuler des amas d'objets auxquels vous ne touchez jamais.
 - Éviter de laisser des aliments à l'air libre, y compris les aliments pour animaux.
 - Nettoyer les gamelles des animaux le soir. Ne pas laisser de verres d'eau dans la maison la nuit.
 - Fermer et laver les poubelles.



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE



LES CHIFFRES 1/10 > 1/11

171 appels téléphoniques ont été reçus par le poste de Police Municipale.

13 personnes ont été interpellées dont 1 pour port d'arme blanche, 3 délits routiers, 1 pour détention de stupéfiants et 3 mineurs en fugue malgré une décision judiciaire.

4 personnes ont été interpellées en ivresse publique et manifeste.

2 refus d'obtempérer ont été relevés par rapport transmis à la Police Nationale.

281 mains courantes ont été rédigées dont 120 pour des problèmes d'ordre public, 69 en police routière et stationnement, 70 pour des problèmes divers et 10 concernant des affaires judiciaires.

9 contrôles de vitesse ont été effectués donnant lieu à 6 verbalisations et 3 PV pour vitesse excessive sans utilisation du radar.

60 PV électroniques ont été dressés principalement à la circulation routière.

1 contrôle et 1 intervention ont été réalisés en commun avec les transports publics TADAO.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 03 74 31 03 22

NOUVELLES CAMÉRAS

Le CSU, un outil utile pour votre sécurité

Le Centre de Supervision Urbain compte actuellement 88 caméras offrant 169 vues sur la commune. Trois opérateurs vidéo se succèdent à ce poste et veillent à la sécurité de nos espaces publics. Le CSU a permis de relever 39 événements sur voie publique en appui ou à la demande des patrouilles de la Police Municipale, dont 1 exhibition sexuelle, 4 consommations de stupéfiants, 8 consommations d'alcool, 2 dépôts sauvages... Récemment, la municipalité a pris la décision de sécuriser les cimetières. Des mâts de surveillance ont ainsi été érigés au cimetière du 6.





BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé le 29 octobre aux parrainages de **Nolan (8 ans), Léna (7 ans) et Manaé (5 mois)**, enfants de Gaëlle Moreau et Dimitri Delbassée.

Les parents ont choisi Mélanie et Ludovic Delbassée comme protecteurs de Nolan, Nawal Ben Issa et Kévin Henneguet pour Léna, ainsi que Clémence Duplouich et Ethan Delbassée Defer pour Manaé.



PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 18 novembre d'**Audrey Brienne** et de **Christopher Poutrain**.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 18 novembre de **Pauline Cuvillier** et de **Dylan Monniez**.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 18 novembre de **Sophie Lion** et de **Sylvain Davelu**.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 18 novembre de **Linda Laversin** et de **Mickaël Mikolajczak**.



MARIAGE



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 29 octobre, **Christelle Ogel** et **Christian Demailly**. La cérémonie s'est déroulée en présence d'André Demailly, Ronald Fortelle, Fabrice Ogel et Laëtitia Delville, leurs témoins.



NOCES D'OR



Ludovic Pajot, maire a procédé aux noces d'or des époux **Ruant Ruckebusch** le 12 novembre. Le mariage a été célébré le 10 novembre 1972 en mairie de Lille. De leur union est né un garçon Xavier, le 17 avril 1977.



Monsieur le Maire a procédé aux noces d'or de **Marylène et Gilles Luchez**. Les époux se sont dit "Oui" le 18 novembre 1972 en mairie de Marles-les-Mines. De leur union sont nés 4 enfants : Peggy, Reynaldi, Stéphanie et Luigi mais aussi 17 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.



NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Sonayah Bouchez, Lyana Hermann Riquet, Léonie Luchez Motala



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Pascal Josien, Annie Miélet, Jean-Marc Golob, Angèle Brogniart veuve Tournel, Béatrice Brige née Collet, Jocelyn Sykala, Marie-Jeanne Delcourt veuve Lallain, Bernard Chatelain, Marie-Louise Carlier veuve Elby, Guillaume Anquez, Jean Kowalowka, Eric Dautriche, Noël Denis, Adolphine Delplanque veuve Chigé, Eliane Bouchend'Homme veuve Kmiec, Rose-Marie Guilluy, Maurice Duchateau

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, le repas-spectacle offert aux Bruaysiennes, Labuissières, Bruaysiens et Labuissiers a été un réel succès avec 1200 participants. La municipalité, en lien avec le CCAS a souhaité faire de cet événement un moment particulier et unique. À en croire vos retours, le pari a été réussi. En juillet 2021, nous nous étions engagés à mener une seule et même politique sociale sur le territoire municipal en ayant une seule entité juridique afin d'améliorer le service apporté et de faire du CCAS le lieu de toutes les solidarités.

L'année dernière, dans un contexte incertain de crise sanitaire, nous avons décidé de tenir le premier vrai marché de Noël de notre Ville. Cette année, malgré la crise énergétique, nous avons décidé de le maintenir et de l'améliorer davantage. En cette période d'incertitude, il nous semble important de maintenir la magie de Noël et de faire en sorte que cette période de fête soit un moment unique, inoubliable pour les petits comme pour les grands. Qui dit fêtes de Noël, dit fêtes de fin d'année. L'année 2022 touche à sa fin. Avec elle, son lot de bonnes et de mauvaises surprises. Au plan des bonnes surprises, nul doute que le lancement des travaux de métamorphose du centre-ville en est une. Après 20 ans de promesses non tenues par la gauche locale, grâce à l'implication de notre majorité municipale autour de notre Maire, notre centre-ville pourra enfin s'offrir un nouveau visage. La fin des travaux de notre maison commune, après son tragique incendie, a été également un moment fort et heureux de cette année 2022.

Au plan des mauvaises surprises, nul doute que l'inflation galopante en est une tout comme le contexte économique, social, énergétique, sanitaire, géopolitique... Les prix ne cessent de flamber : en témoignent les prix du carburant ou encore de l'alimentaire alors même que dans le même temps nos agriculteurs font face à de très grandes difficultés financières. Pour la première fois depuis près de 5 décennies, RTE (gestionnaire du réseau de transport d'électricité) annonce des risques très probables de coupures d'électricité en janvier. Les causes ? Les Gouvernements successifs (Ayrault, Valls, Cazeneuve, Philippe, Castex, Borne) ont sacrifié la souveraineté énergétique de la France en abandonnant le nucléaire sous la pression des écolos-bobos. Nous n'avons eu de cesse pourtant d'alerter sur le plan national sur cette triste trajectoire. Il est temps de redonner à la France une trajectoire claire, nette et précise qui s'inscrit pleinement dans la nécessité absolue de retrouver une souveraineté énergétique dont le nucléaire doit être le pilier.

Au niveau local, nos collègues membres du groupe et conseillers communautaires de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane seront vigilants à ce que les engagements pris soient clairement indiqués dans le projet de territoire qui sera présenté dans les prochains jours. Le projet de piscine couverte de Bruay-La-Buissière ainsi que le nouveau conservatoire doivent être des priorités de ce projet de territoire. La place de Bruay-La-Buissière, comme étant l'une des deux villes centres du territoire, devra être réaffirmée. Sur proposition de notre Maire déléguée de Labuissière, nous délibérerons pour que le Parc Simone Veil de Labuissière devienne propriété de notre Ville (aujourd'hui propriété de la CABBALR). La situation avec le SIVOM de la Communauté du Bruaysis risque, à notre plus grand regret, de se terminer devant le tribunal administratif. Cet Établissement Public de Coopération Intercommunale, qui n'est pas une collectivité territoriale, exerce en toute connaissance de cause des compétences illégales. Vous l'aurez compris, en décembre comme tout au long de l'année, nous serons au travail pour vous défendre et améliorer votre vie quotidienne ! Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année et surtout un Joyeux Noël ! Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy - AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - S. Kowalczyk - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT Nous attendons tous la fin de cette année avec un peu d'espoir, de message de partage et de fraternité Rêvons un peu. G. Gilbert

Ville de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**

Concerts du Nouvel An de l'Orchestre Symphonique

Sous la direction d'Olivier Masiuk

ESPACE CULTUREL GROSSEMY

Samedi 10 décembre à 20h

Dimanche 11 décembre à 17h

Entrée gratuite sur réservation à la billetterie de la Maison des Services ou au 03 59 41 34 00



>> www.bruaylabuissiere.fr

Informations :

os.inforesa22@gmail.com

Orchestre
Symphonique
de Bruay-La-Buissière



Dimanche 4 décembre : cérémonie de la Sainte-Barbe.
9h30 : dépôts de gerbes au puits n°1. **10h** : dépôts de gerbes au Mémorial du Mineur.

Allocution de Monsieur le Maire à l'issue de la cérémonie et verre de l'amitié Espace Culturel Grossemy.

Lundi 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

18h : dépôts de gerbes au Monument aux Morts de Labuissière.

Allocution de Monsieur le Maire à l'issue de la cérémonie.



Dimanche 18 décembre à 17h : Le Trio des Légendes.
Espace Culturel Grossemy. Tarif normal 15€ - Tarif réduit 10€ - Moins de 16 ans 8€ - Tarif social 5€
Réservation 03 59 41 34 00

SAMEDI 3 DÉCEMBRE - 10h

Conseil Municipal - Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

Samedi 3 décembre de 10h à 17h : 1^{er} village associatif avec divers stands. Randonnée de 8 km, départ à 10h, inscriptions dès 9h30, don libre minimum 1 € au profit du Téléthon. Organisé par le service Associatif de la Ville. Complexe sportif Léo Lagrange.

Samedi 3 décembre de 19h30 à 1h : loto. Organisé par le comité Lavolville. Salle Georges Hurtrel.

Samedi 3 décembre de 11h à 18h : marché de Noël. Organisé par le comité des fêtes de la Gare. Marché Frêt.
Infos 06 49 89 13 43

Dimanche 4 décembre à 17h : spectacle ELLE. Association AUNIX Studio. Espace Culturel Grossemy.

Dimanche 4 décembre : Noël des enfants. Organisé par le Comité des fêtes Basly. Espace Damiens.

Mardi 6 décembre : repas de la Sainte-Barbe et de la Saint-Eloi. Organisé par Dynamique Seniors. Espace Damiens.

Samedi 10 décembre de 14h30 à 19h30 : thé dansant. Organisé par les Musiciens en Fête. Salle Georges Hurtrel.

Dimanche 11 décembre de 10h à 18h : bourse aux jouets. Organisée par le Comité des fêtes Basly. Salle Georges Hurtrel.

Samedi 17 et dimanche 18 décembre de 9h à 18h : bourse aux jouets. Organisée par le Conseil citoyen du Stade-Parc. Salle de sports de l'école Pasteur.

Samedi 31 décembre à partir de 20h : réveillon de la Saint-Sylvestre. Organisé par le comité des fêtes de la Gare. Salle Georges Hurtrel.
Infos 06 49 89 13 43



MARCHÉ de NOËL

**Du 10 au 23
décembre 2022**

Esplanade Mitterrand

De 16h à 20h du lundi au vendredi - De 15h à 20h le week-end

Samedi 10 déc. à 18h : inauguration et à 19h15 lâcher de ballons

Samedi 17 déc. à 18h30 : parade de Noël

Animations gratuites

- Patinoire
- Carrousel
- Photos avec le Père Noël
- Animations quotidiennes
- Ateliers créatifs



**23 déc. à 18h
DESCENTE DU PÈRE NOËL
FINAL PYROTECHNIQUE
DISTRIBUTION
DE CHOCOLATS**